

Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge - 69317 Lyon Tél: 04 78 28 29 22 Fax: 04 72 07 70 04 www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source: https://www.sortirdunucleaire.org/L-EPR-bafoue-la-democratie

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Brochures en ligne > L'EPR en bref > **L'EPR bafoue la démocratie**

6 septembre 2012

L'EPR bafoue la démocratie

• Le débat public sur l'EPR s'est déroulé à partir d'octobre 2005 alors que la loi qui entérinait le choix de l'EPR, la Loi d'orientation sur l'énergie, avait déjà été votée en juillet 2005.

Au moment où le débat public commençait, le Premier ministre Dominique de Villepin a annoncé que l'EPR serait construit.

A quoi peut donc servir un débat s'il intervient après les décisions ? Le débat public sur l'EPR n'avait pas pour but la prise de décision.

Voici comment est défini le débat par la Commission particulière du débat public sur l'EPR : "Ainsi, sans être le temps de la décision, le débat public est un temps d'écoute et d'ouverture (...)". [1]

• Le "Débat national sur l'énergie" n'a pas eu lieu

Organisé en 2003 par la ministre de l'Industrie, Mme Fontaine, le Débat national sur l'énergie fut une mascarade rebaptisée le "Débat bidon" par les principales associations de protection de l'environnement. Ce débat a surtout permis à l'Etat de réaffirmer dogmatiquement la nécessité du recours au nucléaire alors même que "le rapport des sages", réalisé à l'occasion de ce débat et sur demande de la ministre de l'Industrie, affirmait qu'il n'existait pas d'urgence à construire l'EPR. [2]

- Les parlementaires votent la construction de l'EPR avant la tenue du débat public Juin 2005 : la Commission nationale du débat public annonce le début du "Débat public sur l'EPR" pour le mois de septembre 2005.

 Le débat n'a pas commencé que, le 13 juillet 2005, les parlementaires adoptent la décision de construire l'EPR. Le débat public perd dès lors son sens, il sera boycotté par le Réseau "Sortir du nucléaire". L'association sera rejointe rapidement par les principales associations de protection de l'environnement suite à la censure imposée à la contribution du Réseau "Sortir du nucléaire" au cahier d'acteurs publié par la Commission parti- culière du débat public EPR.
- Pendant le débat public, EDF lance des appels d'offres pour l'EPR
 Le Réseau "Sortir du nucléaire" a rendu public, le 19 octobre 2005, alors que le débat public sur
 l'EPR suit son cours sans les associations, des documents qui montrent qu'EDF a secrètement
 lancé des appels d'offres pour l'EPR. C'est une nouvelle preuve que le débat public n'a aucune
 influence sur la décision de construire le réacteur.
- L'enquête d'utilité publique de l'EPR a été bâclée

Cette enquête a été réalisée en catimini du 15 juin au 31 juillet 2006, à cheval entre la Coupe du monde de football et les vacances d'été. Elle a concerné une poignée de communes alors que la construction de l'EPR engage le pays entier. Malgré une majorité de points de vue défavorables, le Commissaire enquêteur a donné un avis favorable à l'EPR.

• L'opinion est majoritairement opposée à l'EPR

De nombreux sondages montrent que l'ensemble des citoyens s'opposent à l'EPR. Ainsi seuls 8 % des Français souhaitent des investissements dans le nucléaire, selon l'Eurobaromètre de janvier 2006 [3]. Selon le sondage BVA des 21 et 22 juillet 2006, moins de 31 % des Français désirent que l'énergie nucléaire soit développée pour répondre à la crise énergétique actuelle, 84 % des Français plaident en faveur des énergies renouvelables et 77 % d'entre eux veulent que la maîtrise de l'énergie soit développée.

Notes

- [1] https://www.debatpublic-epr.org/docs/pdf/cpdp-presentation-debat.pdf
- [2] Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juin 2004. Sénat, Session Ordinaire 2003- 2004, Edgar Morin
- [3] https://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_247_fr.pdf